

Groupement d'Intérêt Public « France Enfance Protégée »

Intitulé du poste : Adjoint de l'agent comptable

Classification : catégorie B fonction publique ou équivalent

Description du poste :

Le GIP France Enfance Protégée (FEP) est créé au 1^{er} janvier 2023 par regroupement de structures préexistantes – GIP Enfance en Danger, Agence Française de l'Adoption, Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, Conseil national de la protection de l'enfance. Le nouvel organisme comprendra environ 110 agents. Il se voit également confier des missions nouvelles, nécessitant des évolutions de son organisation et des compétences d'une partie de ses agents.

La direction administrative et financière du GIP comprend les services chargés des ressources humaines, du budget et de la comptabilité, des systèmes d'information.

L'adjoint de l'agent comptable est en relation avec les services de la direction administrative et financière du GIP.

Il est sous l'autorité hiérarchique de l'agent comptable du GIP (DGFIP), dont il a délégation pour toute l'activité de l'agence comptable ; il assure la suppléance de l'agent comptable. Durant la période de transition pendant laquelle subsiste le GIP AFA, il assure également la délégation de l'agent comptable du GIP AFA.

Activités du poste :

Pour le GIP France enfance protégée et à titre transitoire pour le GIP AFA :

Au niveau des dépenses :

- Prise en charge, visa et paiement des demandes de paiement ;
- Contrôle de caissier (disponibilité des crédits, imputation, tiers) pour le respect des délais de paiement ;
- Suivi des marchés publics et des contrats ;
- Visa de la paye des agents, gestion des oppositions sur salaires ;
- Suivi comptable des opérations de dépenses.

Au niveau des recettes :

- Prise en charge des ordres à recouvrer (autorisation de percevoir la recette) ;
- Encaissements par chèques et virements ;
- Suivi du contentieux.

Au niveau de la comptabilité :

- Saisie des opérations des comptes de dépôts de fonds au Trésor ;
- Rapprochement bancaire ;
- Suivi des comptes de tiers ;
- Passation des écritures comptables ;
- Comptabilisation des opérations d'inventaire : amortissements et provisions, charges à payer et produits à recevoir ;
- Suivi administratif et comptable de deux régies (l'adjoint étant l'interlocuteur privilégié des régisseurs) ;
- Etablissement du compte financier avec l'agent comptable et en lien avec l'ordonnateur.

Au niveau du contrôle interne :

- Suivi du contrôle interne budgétaire et comptable en lien avec l'ordonnateur ;
- Veille juridique : flash EPN, web conférences, diffusion des informations sur l'évolution de la réglementation ;
- Transfert des fichiers mensuels et annuels à l'infocentre de la DGFIP ;
- Transmission du compte financier et des documents liés à la Cour des comptes ;
- Archivage et conservation de toutes les pièces comptables.

Compétences requises :

Organisationnelles :

- Savoir organiser son travail dans les délais imposés ;
- Savoir organiser les ressources et dossiers de l'agence comptable.

Relationnelles :

- Savoir rendre compte auprès de sa hiérarchie et aux agents comptables ;
- Être à l'écoute des interlocuteurs des services métiers de l'ordonnateur

Techniques :

- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels budgétaires et comptables ;
- Connaissances des règles de la comptabilité publique ; de la réglementation applicable aux GIP (notamment le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique), de l'instruction juridique commune, de l'instruction comptable commune, du décret des pièces justificatives, du plan comptable commun.
- .

Niveau d'études / diplôme ou formation souhaité.e :

Diplôme de niveau 5 / Formation et expérience en comptabilité publique

Spécificités (astreinte, horaires atypiques, déplacements France entière ...) :

Sans objet

Renseignement sur le poste

Pierre STECKER Préfigurateur du GIP France enfance protégée

pierre.stecker@social.gouv.fr

Tél : 06 12 72 04 13

Pascal PAVY Agent comptable du GIP France enfance protégée

pascal-e.pavy@dgfip.finances.gouv.fr

La candidature complète (curriculum vitae et lettre de motivation) devra être envoyée par mail aux adresses précédentes.